

Arrêté

fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation, *BAP J emploi type J5X41 « Adjoint-e en gestion administrative »*, organisé par l'Université de TOURS.

Le Président de l'Université de TOURS,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025, l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement externe sans concours d'adjoint technique de recherche et de formation, ***BAP J emploi type J5X41 « Adjoint-e en gestion administrative »***, **organisé par l'Université de TOURS** est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur Jean-Christophe RUILIER, Président, Attaché d'administration de l'Etat de classe normale, Université de Tours,

Madame Fadila GOUISSEM, Vice-présidente, Attachée principale d'administration de l'Etat, Université de Tours,

Monsieur Thomas THUILLIER, membre titulaire, Attaché territorial, Mairie de La Riche,

Madame Sophie LAVERGNE, membre suppléante, Assistante Ingénieure, Université de Tours,

Monsieur Thierry SENEGAS, membre suppléant, Agent comptable, Université de Tours.

Article 2 : Le Président de l'Université de Tours est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à TOURS, le 14/05/2025